

Dossier de l'Ambassade de France à Singapour

Conseils avant de partir :

Prévention Grippe Aviaire

- [Une première à Singapour : un exercice de simulation en grandeur réelle d'une épidémie de grippe aviaire](#)

1 La grippe aviaire reste un risque pris au sérieux

Bien que la pandémie redoutée ne soit pas apparue, la grippe aviaire reste un sujet de préoccupation. L'ambassade se tient informée en permanence des développements de l'épizootie, des dispositions prises par les autorités singapouriennes et organise, en liaison avec le comité de sécurité, la réaction à une éventuelle pandémie. Si aucun cas n'a été constaté dans la Cité-Etat alors que plusieurs pays de la région restent affectés, le système de santé local se tient prêt à faire face à l'apparition de la maladie. Il gère les stocks d'antiviraux disponibles dans l'île, avec l'objectif de disposer à tout moment d'un million de doses. Comme nous l'ont indiqué les autorités, leur délivrance est assurée, sur prescription médicale, à tout patient, quelle que soit sa nationalité, se trouvant sur le sol singapourien. Mais cela ne nous dispense pas de prendre notre part du dispositif de prévention et chacun doit veiller au respect des règles d'hygiène et éviter les zones à risque.

Le gouvernement français a mis en place un plan de prévention et un site internet [<http://www.grippeaviaire.gouv.fr>] actualisé en permanence, qu'il est recommandé de consulter car il contient toutes les précisions nécessaires sur la maladie, les mesures de prévention nécessaires et les pays affectés.

A Singapour, le site suivant du gouvernement singapourien peut également être utilement consulté : <http://www.moh.gov.sg/corp/index.do>

Pour sa part, le ministère français des Affaires étrangères a pris les dispositions nécessaires (nomination d'un coordinateur "grippe aviaire", désignation dans chaque ambassade d'un médecin référent et d'un "correspondant pandémie aviaire"). Il a également fait parvenir aux ambassades en Asie, dont celle de Singapour, des doses d'anti-viraux permettant, si le besoin s'en faisait sentir, de traiter la communauté française, dans le respect des dispositions adoptées par le système médical local.

Le comité de sécurité, qui traite de l'ensemble des risques et donc, en particulier, de celui de grippe aviaire, est composé de fonctionnaires et de représentants de la communauté française. Il est réuni au moins deux fois par an ou en cas d'urgence. Les différentes menaces y sont recensées et les consignes de vigilance ajustées, les informations nécessaires étant diffusées à travers les relais habituels (consulat, Lycée, Alliance, Chambre de commerce, Conseillers du commerce extérieur, Association française de Singapour, responsables de sécurité des

principales entreprises employant des Français) et, bien entendu, sur ce site. En janvier 2007, cette menace paraît moins sérieuse qu'il y a un an mais les conseils de précaution doivent être répétés, surtout à l'intention des Français qui voyagent dans la région.,

2 Comment se prémunir du risque aviaire

La grippe aviaire est une infection virale (virus influenza H5N1) qui touche habituellement la quasi-totalité des espèces d'oiseaux, tant sauvages que domestiques. Toutefois, le virus peut occasionnellement se transmettre à l'homme en cas de contacts proches. Cette transmission ne concerne, en principe, que des personnes en contact direct avec les animaux atteints, la contamination inter-humaine étant actuellement étudiée, mais non confirmée.

Le virus grippal se transmet des animaux à l'homme par voie aérienne (émission de gouttelettes respiratoires lors des accès de toux), ou par contact avec des déjections d'animaux infectés. Les manifestations de la grippe aviaire ressemblent à celles de la grippe humaine (fièvre, toux, maux de gorge, douleurs musculaires) avec des complications respiratoires très sévères. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la durée d'incubation pendant laquelle les personnes affectées sont contagieuses sans présenter les symptômes de la maladie, peut aller jusqu'à sept jours.

La prévention est donc essentielle. C'est pourquoi, il est important de :

► 1. respecter certaines règles d'hygiène simples pour limiter le risque de contamination.

- Eviter le contact avec les volailles (poulets, canards, etc.) vivantes ou mortes et les zones de marché où elles sont vendues.
- Interdire aux enfants de toucher les volailles, leurs plumes ou leurs déjections.
- Consommer des volailles très bien cuites. Laver les œufs à l'eau savonneuse (surtout en cas de présence de déjections) et les cuire à 60° minimum pendant au moins une minute.
- Il est déconseillé d'avoir des oiseaux de compagnie à la maison.

En cas de contact avec une volaille, ses plumes ou ses déjections, se laver soigneusement les mains et nettoyer ses chaussures (afin d'enlever toute trace de déjection).

Toute personne présentant un syndrome grippal doit consulter rapidement un médecin et prendre les précautions nécessaires afin de ne pas contaminer son entourage.

► 2. Nous conseillons à nos compatriotes de se vacciner contre la grippe humaine même si cette vaccination ne protège pas de la grippe aviaire.

Elle permet cependant d'éviter de fausses alertes, en cas d'apparition de grippe humaine sur des sujets non vaccinés.

► 3. Pour mieux préparer notre réaction collective éventuelle, tous nos compatriotes appartenant à des professions de santé sont invités à se faire connaître du [Consulat](#) (Tel = 6880-7800) afin que, s'ils sont volontaires, il puisse être fait appel à eux au sein du comité de sécurité et en cas de situation sanitaire grave.

► **4. Qu'il s'agisse de grippe aviaire ou de tout autre risque, il est essentiel que nos compatriotes qui voyagent dans la région consultent systématiquement le site internet du MAE avant chaque déplacement.**

Il convient de rappeler que le gouvernement a pris la décision de doter nos ambassades et consulats (hors UE) de médicaments anti-viraux type Tamiflu et de masques de protection, de sorte que les Français de l'étranger puissent être pris en charge si nécessaire dans les pays affectés ou risquant de l'être par l'épizootie, notamment Cambodge, Chine, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Laos, Birmanie, Malaisie, Mongolie, Thaïlande, Vietnam, Russie-Sibérie, Philippines, Singapour et Taiwan.

► **5. Enfin, loin de se limiter à la protection de nos communautés expatriées, la France fait porter son action sur l'aide aux pays en développement.**

Ainsi avons-nous été amenés à organiser à Phnom Penh, en coopération avec les autorités de Singapour et avec l'institut Pasteur, un stage de formation pour des cadres du système de santé cambodgien, expérience réussie qui devrait être renouvelée en 2007.

*** **



Une première à Singapour : un exercice de simulation en grandeur réelle d'une épidémie de grippe aviaire

Singapour a organisé une simulation de pandémie de grippe aviaire les 21 et 22 juillet 2006. Cet exercice de grande ampleur s'est déroulé dans des polycliniques et hôpitaux ainsi qu'à l'aéroport international Changi. Il a impliqué 18 000 agents publics. Singapour fonde essentiellement sa stratégie sur la prévention et le confinement. La communication avec le public est considérée comme une dimension essentielle dans la gestion de crise ; les médias seraient mis à contribution tandis que seuls les cas les plus graves seraient admis dans les hôpitaux, les autres malades étant invités à rester chez eux. Un système de suivi électronique en réseau permettrait de suivre les patients traités au Tamiflu afin d'éviter les utilisations illicites du médicament. Tout nouveau cas de grippe devrait être déclaré au ministère de la santé.